



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



Pour nous suivre :



VERIN Formation

FORMATION MONTER, UTILISER, REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDES DE PIED (R408) MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS (R457)

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée à monter, démonter et vérifier un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m et roulants conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Toute personne ayant à commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires et la lecture courante de plans, textes, dessins et schémas.

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.

Être formé au travail en hauteur.

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur (port du harnais).

DUREE : 35 H

TARIF : 1000€ HT (Inter) / 855€HT par jour (Intra)

CALENDRIER : Nous consulter

LIEU ET ORGANISATION

En Intra ou en Inter sur nos plateaux techniques agréés au sein de nos centres CITY PRO.

Ou en Intra en vos locaux (mise à disposition de votre matériel).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

En présentiel.

Organisation par ateliers pédagogiques.

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

METHODES ET MODALITES D'EVALUATION

Evaluation théorique en fin de formation sous forme d'un QCM. Condition de réussite : 70% de bonne réponse.

Evaluation pratique en fin de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites. Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation : 07.69.16.65.41 – s.luchez@city-pro.info

REFERENT PEDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS

03 28 64 77 88

Réf : ECH 015+016+018

ENTREPRISES CONCERNÉES

Pour les activités de montage/démontage et de vérification réglementaire, ce dispositif de formation s'applique aux entreprises mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés et roulants conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité.

LE METIER, LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24m, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté. Toute personne ayant à commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Les objectifs de la formation :

Être capable de monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied et roulant conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.
- Utiliser un échafaudage de pied et roulant en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et les étapes de la formation : vérification du respect des prérequis, présentation du centre, de l'équipe et des moyens matériels, présentation de la formation, test de positionnement et tour de table.

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage de pied et roulant

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe et roulant en sécurité

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

L'examen d'adéquation

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation

L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

Le compte-rendu/process-verbal de vérification et/ou de réception

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter
Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info